

## 14<sup>e</sup> Session de la Commission parlementaire mixte

### Québec-Bavière

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA)

Québec


8 au 10 mai 2024

### Délégation québécoise

- M<sup>me</sup> Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Sylvain Lévesque (Chauveau), vice-président de l'ANQ
- M. Sébastien Schneeberger (Drummond–Bois-Francis), vice-président de la DANRBA
- M<sup>me</sup> Valérie Schmaltz (Vimont), députée
- M. Pascal Paradis (Jean-Talon), député
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- Mme Natalie McNeil, directrice des affaires internationales au cabinet de la présidente
- Chef d'équipe des affaires multilatérales et de la coopération
- Conseillère au protocole

### Contexte

Le Landtag de Bavière et l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) entretiennent une relation bilatérale de manière soutenue depuis la signature d'une entente de collaboration interparlementaire en 2002. Cette entente a créé la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière. Elle rassemble, généralement une fois l'an, les députés de l'Assemblée et du Landtag, en alternance à Québec et à Munich.



La 13<sup>e</sup> Session de la Commission parlementaire mixte Bavière-Québec a eu lieu à Munich, du 26 au 29 juin 2022. Elle avait porté sur l'intelligence artificielle, la robotique et les systèmes cognitifs, l'hydrogène vert, le stockage d'énergie et les batteries, de même que la transformation numérique.

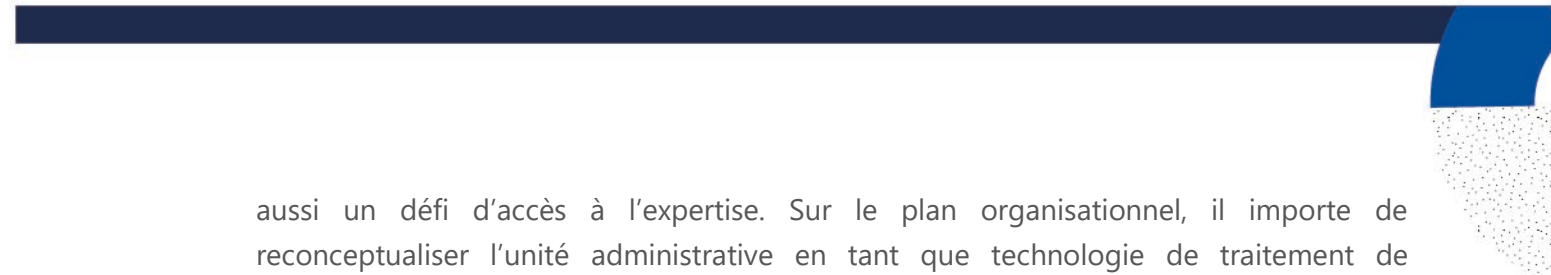
## Objectifs et résultats

Présenter la situation politique et parlementaire du Québec et en Bavière et échanger avec les députés bavarois sur le sujet.

- La présidente de l'ANQ a présidé les échanges et est intervenue à quelques reprises pour présenter la situation politique et parlementaire au Québec, notamment les faits saillants de la dernière année. La présidente du Landtag a également brossé un portrait de la situation politique et parlementaire en Bavière dans la dernière année, notamment à la suite des élections bavaroises tenues en septembre 2023. Les députés des deux délégations ont ensuite pu échanger sur l'actualité dans leur État et leur parlement respectifs.

Présider et prendre part activement à la séance de travail portant sur la transformation numérique de l'État.

- Le député de Drummond-Bois-Francis a présidé la séance de travail qui a fait l'objet d'une présentation de M. Daniel Caron, professeur et titulaire de la Chaire de recherche en exploitation des ressources informationnelles à l'École nationale d'administration publique (ENAP). La présentation de l'expert invité a permis de jeter les bases des échanges portant sur les défis que pose la transformation numérique de l'État, tant au Québec qu'en Bavière. L'expert a été abondamment questionné sur les solutions à envisager afin d'opérer une transformation numérique dans un contexte de gouvernance efficace. Selon l'expert, les principaux défis sont informationnels, technologiques, organisationnels et institutionnels. Sur le plan informationnel, il existe un grand besoin de mise à niveau des pratiques et des politiques liées à la production documentaire, à sa gestion et à la gestion des données. Du côté des défis technologiques, les infrastructures doivent être mises à niveau dans un contexte de vétusté et d'une plus grande difficulté de suivre l'évolution rapide des technologies. La rapidité des changements pose aussi des enjeux liés à la façon de se procurer les solutions et le maintien d'une certaine souveraineté technologique. Les projets se déroulent partout en même temps et posent




aussi un défi d'accès à l'expertise. Sur le plan organisationnel, il importe de reconceptualiser l'unité administrative en tant que technologie de traitement de l'information, d'apprendre à travailler différemment en respectant les principes fondamentaux du fonctionnement de l'administration publique et enfin de trouver de nouveaux arrangements pour permettre une prestation de services numérique. Sur le plan institutionnel, la transversalité dans le fonctionnement de l'appareil de l'État constitue un blocage à la collaboration. Par conséquent, il faut veiller à réinventer la dynamique interministérielle. Les juridictions ont de moins en moins de sens pour les citoyens et la fluidité interministérielle est maintenant de mise.

Présider et prendre part activement à la séance portant sur le thème : cyberintimidation et harcèlement sur les réseaux sociaux, notamment chez les femmes.

- Le vice-président de l'ANQ a présidé et animé les échanges sur le thème. **La présidente de l'ANQ a pu animer les échanges et est intervenue à quelques reprises.** Deux experts étaient invités à effectuer une présentation sur le sujet, soit M. Stéphane Villeneuve, professeur et expert en prévention de l'intimidation et de la cyberintimidation à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et M<sup>me</sup> Mélanie Millette, professeure titulaire au Département de communication sociale et publique de l'UQAM. Après avoir fait un état des lieux en la matière, les experts invités ont ensuite été questionnés sur une panoplie d'enjeux relatifs à la problématique. Parmi ces enjeux, mentionnons que les violences et attaques sont généralement genrées en ligne, qu'elles sont dirigées davantage envers les femmes et qu'elles constituent une forme d'arme politique dont l'impact est de démobiliser les victimes. Plus largement, les études constatent que les violences en ligne sont un danger pour la démocratie. L'Union interparlementaire (UIP) évoque que 38,7% de ses répondantes ont remis en cause leur capacité à mener un mandat et à s'exprimer librement.

Présider et prendre part activement à la séance portant sur les risques que pose l'intelligence artificielle pour la démocratie.

- Le vice-président de l'ANQ a également présidé et animé cette séance de travail. À nouveau, deux experts étaient invités à effectuer une présentation sur le sujet, soit M. Justin Lawarée, expert de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique et M<sup>me</sup> Cécile Petitgand, présidente et fondatrice de Data Lama. Les échanges très nourris entre les parlementaires québécois, bavares et les deux experts ont permis de mettre en lumière les menaces que pose



l'intelligence artificielle pour la démocratie. M<sup>me</sup> Petitgand a pu mettre en évidence toute la question de la géopolitique des données et l'importance de leur contrôle par les grandes puissances, notamment la Chine et les États-Unis. Elle a également soulevé le fait que les géants technologiques redéfinissent les jeux de pouvoir et de puissance entre nations, interviennent dans la guerre et tracent les nouvelles frontières de la souveraineté. M. Lawarée a quant à lui abordé la question de la perception des citoyens en matière d'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle, de l'évaluation de l'importance de la légitimité dans la mise en œuvre de ces systèmes et de leur acceptabilité par les citoyens.


Faire valoir l'expertise québécoise en matière d'intelligence artificielle par la tenue d'une visite de terrain au Mila, l'Institut québécois d'intelligence artificielle

- Les parlementaires bavarois ont pu assister à une présentation de deux représentants de Mila sur le thème de l'intelligence artificielle et des risques qu'elle pose pour la démocratie, dans le cadre d'une visite aux bureaux de l'Institut. Par le fait même, les parlementaires ont pu en savoir davantage sur le profil de l'industrie au Québec et de cet important secteur d'excellence. Des échanges ont également eu lieu entre les deux experts et la délégation bavaroise sur le sujet.

## Statistiques



11 parlementaires



5 expertes et experts  
invités

## Suivi

La 15<sup>e</sup> Session de la Commission mixte se tiendra à Munich du 10 au 14 mars 2025.

## Dépenses

Transport	4 214 \$
Restauration	11 121 \$
Hébergement	1 082 \$
Interprétation	9 624 \$
Service aéroportuaire	1 822 \$
Divers	670 \$
<b>TOTAL</b>	<b>28 533 \$</b>